

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
HAUTE-LOIREDÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-JUST-MALMONT

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
27	27	27

Séance du 06 mars 2025

N°25-03-18

Date de la convocation
27 février 2025L'an deux mil vingt-cinq
et le six mars

à 19 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Espace Culturel Le Cercle, sous la présidence de M. GIRODET, Maire.

Présents :

M. Frédéric GIRODET, Maire – Mme Odile PRADIER, M. Alain MONDON, Mme Christine BONNEFOY, M. Joseph BUGNAZET, Mme Dominique COLOMB, M. Jean FERNANDES et Mme Marie-Françoise SOUBEYRAN, Adjoints – Mme Pamela MARODON et M. Denis SALANON, Conseillers Municipaux Délégués – M. Joël AUROUZE, M. David CHAUDIER, Mme Maguy FOULTIER, M. Jean FOURNEL, M. Patrice FRANÇON, Mme Christine GALAMBAUD, Mme Emilie MASSARDIER, M. Jean-Paul MASSARDIER, Mme Véronique MAURIN, Mme Maryline MOUNIER, M. Christophe PIOT et Mme Anne VINSON, Conseillers Municipaux.

Absents excusés avec pouvoir :

M. André MOLLE qui a donné pouvoir à Mme Maguy FOULTIER.
Mme Arlette CHAPPELLON qui a donné pouvoir à Mme Marie-Françoise SOUBEYRAN.
Mme Mélanie PICHON qui a donné pouvoir à M. Jean FERNANDES.
Mme Chrystelle BERTINELLI qui a donné pouvoir à Mme Dominique COLOMB.
M. Benjamin FOULTIER qui a donné pouvoir à Mme Anne VINSON.

Absents excusés sans pouvoir

Néant

Mme Emilie MASSARDIER a été nommée secrétaire de séance

Objet : Dénomination de rues – Impasse des Vieilles Pierres

Monsieur Le Maire rappelle à l'Assemblée, l'obligation concernant la numérotation et la dénomination des rues. Le travail pour finaliser ce dossier a été repris sur les secteurs non couverts, il est ainsi nécessaire de procéder à la validation d'une nouvelle dénomination de nom de voie.

La délibération n°24-02-12 en date du 29 février 2024 avait approuvé la dénomination « Impasse de la Chaux » au lieu-dit La Roche. Suite à la demande des habitants, il est proposé au conseil municipal de modifier le nom en « Impasse des Vieilles Pierres ».

Les panneaux nécessaires à la mise en place seront commandés sur des crédits ouverts au budget 2025.

AR Prefecture

043-214302051-20250306-25_03_18-DE
Reçu le 13/03/2025
Publié le 13/03/2025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,

D'APPROUVER le changement de dénomination de l'Impasse de la Chaux en Impasse des Vieilles Pierres et la numérotation qui en découle.

D'AUTORISER Monsieur Le Maire à effectuer les démarches nécessaires.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits
A Saint Just Malmont, le 6 mars 2025

Le Maire,
Frédéric GIRODET

La secrétaire de séance
Mme Emilie MASSARDIER



A blue ink signature of Mme Emilie Massardier, the secretary of the meeting.

AR Prefecture

043-214302051-20250306-25_03_18-DE
Reçu le 13/03/2025
Publié le 13/03/2025